RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION « TROPHÉE LOU CAMEL 21 »
SÉNIORS : N à NC
Juge-Arbitre : Gilles DOSSETTO
Dossier n° 2602617

1. La compétition a lieu les 29 et 30 mai 2027 au gymnase Teddy Riner, rue Henri Laborit, 34410 Sérignan et est régie par le Règlement Général FFBad des Compétitions. Tout participant devra être en possession de sa licence ou devra être en mesure d'attester de son affiliation auprès de la Fédération Française de Badminton pour la saison en cours.

2. Le tournoi est placé sous l'autorité du Juge-Arbitre. Il prend toute décision finale concernant toute requête faite par un joueur et tranche tout différent entre joueur, arbitre et organisateur sur les règles et règlements. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre de la compétition est M. Gilles DOSSETTO. Le GEO est M. Jean-Claude CLOQUELL.

3. Inscriptions sur Badnet à partir du **1er décembre 2026, 8h00** et jusqu'au **10 Mai 2027, 23h00**. Après cette date les droits d'inscription ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle…) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur…).
Jusqu'au dernier jour du tournoi, un justificatif doit être envoyé à l'organisateur en s'assurant qu'il soit transmis au JA.
A partir du dernier jour du tournoi, et dans un délai de 5 jours, dépôt du justifcatif sur MyFFBaD.

4. Le tournoi est ouvert aux séries N à NC dans la limite de 150 joueurs. En cas de surnombre les joueurs sont inscrits par ordre d'arrivée sur une liste d'attente. Les tableaux proposés sont le Simple Homme, le Simple Dame , le Double Homme, le Double Dame et le Double Mixte. Un seul tableau par jour, simple ou mixte le samedi, double le dimanche. Les tableaux se jouent en poules de 4, 5 ou 6 dans la mesure du possible, en fonction du nombre de participants avec 2 sortants par poule. Les séries sont établies en fonction du CPPH. Le CPPH pris en compte est celui fixé à la date du **13 mai 2027**. Confection des tableaux le **13 mai 2027**.

5. Les droits d'inscription sont de 17 € pour un tableau, 19 € pour 2 tableaux.

6. A l'appel de son nom, chaque joueur doit se présenter sur le terrain attribué. Il dispose de 3 minutes sur le terrain de la rencontre avant de commencer son match (test des volants, échauffement et changement de tenue). Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom peut se voir disqualifier passé un délai de 5 minutes ; et ce quel que soit le stade de la compétition.

7. Le temps de repos entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes minimum et ce quel que soit la série du dernier point du match précédent à jouer du match suivant.

8. Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. En cas de litige, si un joueur demande un arbitre, le Juge-Arbitre en désignera un (ou faisant office) pour arbitrer.

9. Les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie du règlement ainsi que les tableaux, de regrouper certaines catégories en fonction du nombre d'inscrits et tout ceci en accord avec le Juge-Arbitre dans l'intérêt du tournoi.

10. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés pour disputer leur match, les arbitres, le Juge-Arbitre, les membres du comité d'organisation et les entraîneurs (2 maximum par joueur).

11. Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les organisateurs se réservent le droit de les modifier pour le bon déroulement de la compétition. **Pour les inscriptions groupées, seul le responsable inscription du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.**

12. Tout volant touchant une infrastructure ou élément amovible de la salle sera compté comme faute, sauf au service où il sera à remettre deux fois (soit trois services maximum).

13. Les volants officiels de la compétition sont les LINTON 1. Ils sont à la charge des joueurs (partage) et sont en vente dans la salle.

14. Une tenue vestimentaire correcte est exigée (cf. Règlement Fédéral).

15. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du règlement et du RGC (Règlement Général des Compétitions de la FFBad. Le comité d'organisation du tournoi décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou accidents.

16. L'utilisation de substances ou de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue d'une compétition et qui peut porter préjudice à l'éthique ou à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée.

17. Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant le règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour le plus grand plaisir de tous.